

**Conseil économique et social**Distr. générale
30 September 2013**Organisation pour
l'alimentation et l'agriculture**Français
Original: anglais**Commission économique pour l'Europe****Organisation pour l'alimentation et
l'agriculture****Comité des forêts et de l'industrie forestière****Commission européenne des forêts****Soixante-et-onzième session**

Rovaniemi, 9-13 décembre 2013

Trente-septième session

Rovaniemi, 9-13 décembre 2013

Point 5(c) de l'ordre du jour provisoire

Résultats de la dixième session du FNUF**Le programme de développement durable de l'ONU
au-delà de l'horizon 2015: objectifs de développement
durable****Note du secrétariat****I. Contexte**

1. Durant la Conférence des Nations unies sur le Développement durable (Rio+20) tenue en 2012, les États membres ont lancé un processus de formulation d'une série d'objectifs de développement durable (ODD) axés sur un nombre limité d'interventions, ambitieux et faciles à communiquer. Ces objectifs doivent accorder une attention égale aux trois dimensions du développement durable (économique, social, environnemental) et être en harmonie avec le programme de développement de l'ONU au-delà de l'horizon 2015 et s'y intégrer. À cette fin, les États membres ont résolu d'établir un processus intergouvernemental inclusif et transparent sur les objectifs du développement durable, ouvert à toutes les parties prenantes, et de constituer un Groupe de travail à composition non limitée (OWG) pour soumettre une proposition d'ODD à la 68ème Session de l'Assemblée générale en 2014. Les forêts constituent l'un des thèmes clés du programme défini à Rio+20 « L'avenir que nous voulons » et l'OWG débattera des forêts en février 2014. Pour cela, une Note des questions forestières sera préparée par le Groupe inter-institutions de soutien technique pour les forêts coordonné par le Secrétariat du Forum des Nations unies pour les forêts (FNUF), avec les contributions du Partenariat collaboratif sur les forêts. La Note des questions forestières et la discussion par l'OWG constituent une opportunité unique de mettre l'accent sur les forêts et de les rendre plus visibles dans les ODD.

2. Dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les forêts figuraient seulement sous l'OMD 7 comme l'un des indicateurs pour freiner la perte de ressources environnementales, mettant l'accent uniquement sur les conséquences négatives de la perte des forêts. Il a été noté lors des divers fora que les OMD ne reconnaissent pas la nature multifonctionnelle des forêts et leur contribution intégrale aux trois dimensions du développement durable. Ces objectifs n'ont pas pris en compte les contributions essentielles des forêts à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté, aux économies de carbone, à la santé humaine et à un environnement sain (ex. l'atténuation du changement climatique, la régulation des écoulements d'eau, la stabilisation du sol et l'amélioration de la biodiversité), contribuant ainsi aux OMD 1, 3 et 6. Rendre les forêts plus visibles serait crucial pour une meilleure reconnaissance de l'importance des forêts pour le bien-être des humains et le développement durable.

3. En plus de mettre en exergue les contributions des forêts aux trois dimensions du développement durable, la Note des questions forestières fournira un aperçu des options relatives aux forêts et à la formulation des ODD. Elle inclura également des recommandations sur les perspectives futures vers un ODD forestier, un cadre pour fixer des objectifs et élaborer des indicateurs.

4. Un nombre d'options est disponible pour l'inclusion des forêts dans les ODD. Deux options seront débattues dans la Note des questions forestières. Les questions suivantes sont les plus susceptibles d'intégrer toutes les contributions des forêts au développement durable.

- 1) Un ODD spécifique aux forêts pour assurer que la gamme complète des contributions des forêts au développement durable est reconnue. Les objectifs doivent être en harmonie avec les Objectifs mondiaux sur les forêts, négociés par le FNUF et approuvés par l'Assemblée générale de l'ONU. Les sept éléments thématiques de la gestion durable des forêts (GDF) qui prennent en compte les trois dimensions du développement durable ont été adoptés par le FNUF, les critères et indicateurs ont été élaborés et les mécanismes ont été mis en place pour évaluer l'état d'avancement de la GDF. Ces mécanismes pourraient servir de base pour formuler et mesurer les indicateurs d'une GDF sur les forêts. Cette option permettrait de représenter les forêts de manière plus holistique au plus haut niveau des politiques de développement.
- 2) Un ODD sur les ressources naturelles dans lequel les forêts seraient considérées en conjonction avec l'énergie, les terres, l'eau, l'agriculture, les montagnes et d'autres ressources renouvelables. Cette approche assurerait une approche intersectorielle liant les forêts aux secteurs ayant une influence substantielle sur ses contributions au développement durable. Elle réduirait également le nombre d'ODD dans la mesure où plusieurs des questions clés seraient prises en compte sous un seul ODD. Toutefois, cela impliquerait de fixer des buts spécifiques, c'est-à-dire qu'il y aurait un objectif sur les forêts, un sur l'énergie, etc. La prise en compte de la contribution intégrale des forêts à travers un seul but serait difficile à réaliser. Une question ouverte consisterait à déterminer si les forêts peuvent être un élément commun rassemblant diverses ressources naturelles ou s'il est plus réaliste d'envisager un objectif concernant les ressources naturelles et dans lequel les forêts sont amplement prises en compte.

II. Points à considérer

5. La Commission pourrait envisager les interventions suivantes:
- Encourager les pays de la région à s'engager activement dans les discussions relatives à un ODD forestier (y compris le développement de buts et d'indicateurs) par l'intermédiaire des membres du Groupe de travail¹ pour assurer que les contributions intégrales des forêts aux trois dimensions du développement durable soient entièrement prises en compte dans les ODD;
 - Encourager les pays de la région à analyser les différentes approches d'un ODD forestier et à formuler leurs préférences plus clairement;
 - Demander à la FAO d'appuyer l'élaboration d'un ODD forestier, en apportant des contributions techniques à la Note des questions forestières et au débat sur les forêts du Groupe de travail ouvert.

¹ Allemagne, Biélorussie, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Slovénie, Suisse, Turquie, Royaume-Uni.